

PROJET EDUCATIF

1 INTRODUCTION :

Le projet éducatif des temps méridiens et de l'accueil périscolaire du RPI Parassy-Morogues-Aubinges est élaboré par les élus du Conseil Syndical.

Il définit les orientations éducatives des activités mises en place pour les enfants accueillis lors de ces temps.

2 SITUATION GEOGRAPHIQUE:

Les villages de Parassy, Morogues et Aubinges se situent au pied des contreforts du Sancerrois et du Pays Fort.

L'économie est principalement agricole: (polyculture, élevage, vigne) complétée par une économie artisanale essentiellement autour du bâtiment, de la restauration et de la céramique et une économie touristique.

Les activités des habitants se dirigent sur les pôles artisanaux de Rians, Henrichemont et le bassin d'emploi de Bourges et à moindre échelle le Sancerrois et le Pays Fort.

3 LES CONSTATS :

Dans les années 80, les communes devaient faire face à la désertification rurale et au vieillissement de la population.

Pour enrayer cet état, les communes se sont regroupées en RPI avec trois objectifs:

- Conserver leurs écoles.
- Faciliter l'installation des jeunes couples.
- Conserver et /ou renouveler une population jeune.

4 ORGANISATION GENERALE :

Elle doit pouvoir permettre aux parents de pouvoir concilier de manière harmonieuse, en toute tranquillité, activité professionnelle et emploi du temps scolaire de leurs enfants et de la vie de famille.

L'organisation du RPI doit tenir compte du bien être de l'enfant en diminuant les temps de fatigue.

Les communes se sont orientées vers un transport scolaire matin et soir, avec prise des repas dans chaque commune.

Cette organisation demande du personnel, mais permet d'accueillir des enfants en nombre plus restreint dans les restaurants scolaires et dans une ambiance plus conviviale voire familiale.

5 REPARTITION DES CLASSES :

Deux classes à Parassy: La maternelle petite section / moyenne section et la maternelle grande section / cours préparatoire.

Une classe à Aubinges: cours élémentaires 1ère et 2ème année.

Une classe à Morogues : Cours moyens 1ère et 2ème année.

La 6ème s'effectue au collège d'Henrichemont

6 LA PAUSE MERIDIENNE :

Chaque commune dispose d'un restaurant scolaire. Les repas sont fournis en livraison froide par l'entreprise ANSAMBLE de Bourges. Les repas sont équilibrés et réchauffés sur place. De 12 h à 13h: les enfants déjeunent.

Pour les maternelles:

Les petites sections déjeunent directement à la fin de la classe, pendant que les grandes sections et CP viennent de l'école du bourg accompagnés par deux adultes. Dès la fin du repas, les petits sortent pour aller à la sieste et les grands jouent dans la cour.

Dans cet objectif il est plus que nécessaire que les enseignants et les personnels travaillent en collaboration afin de respecter le rythme de l'enfant.

Pour les primaires:

Pouvoir apprendre à être autonome dans le respect de l'autre, partager des repas, parler sans crier, goûter aux divers mets etc...

Pouvoir faire des activités calmes, des jeux libres en mettant à leur disposition des moyens qui leur permettent de se détendre pour reprendre la classe dans les meilleures conditions. Les activités proposées seront en lien, si possible, avec le projet d'école et les apprentissages scolaires.

Chaque personnel encadrant est titulaire soit d'un CAP petite enfance, soit d'un BAFA ou BAFD, ou ayant une expérience équivalente.

7 L'ACCUEIL PERISCOLAIRE :

Les locaux :

Les enfants sont regroupés à Aubinges dans des locaux spécifiques au sein de l'école.

L'accueil utilise 1 salle d'activités spacieuse, claire et propre.

Le personnel :

1 directrice diplômée (BAFD) responsable de l'accueil

1 animatrice non diplômée et 1 animatrice diplômée (CAP petite enfance)

L'entretien des locaux s'effectue par le personnel d'animation.

Les effectifs:

Environ 25 enfants de 3 à 11 ans.

Les inscriptions:

Elles se font sur place par la directrice qui donne toutes les informations utiles aux parents entre autre le tarif.

Les horaires :

le matin de 7h30 à 8h45

le soir de 16h25 à 18h30

Les moyens :

Chaque année l'animatrice responsable commande le matériel en fonction de son projet pédagogique et des activités.

Un budget spécifique est prévu pour le goûter.

Les activités:

Le matin :

Chaque enfant doit pouvoir:

- Sortir de son sommeil à son rythme dans une atmosphère calme.
- Rencontrer les premiers copains copines.

- Jouer librement.
- Parler avec un adulte ou avec les autres enfants si il ou elle le souhaite.
- Revoir une leçon pour les plus grands s'ils le souhaitent.
- Continuer à sa demande une activité démarrée précédemment

Dans l'accueil les enfants trouveront des jeux de sociétés (empruntés à une ludothèque) des livres (bibliothèque) et des matériaux différents permettant aux enfants de s'exprimer.

Les activités devront dans la mesure du possible utiliser les apprentissages scolaires (lire, écrire, compter, mesurer).

Le soir :

Un goûter est servi en tenant compte le plus possible des besoins nutritionnels, l'enfant se désaltère avec de l'eau plate de préférence.

Des activités individuelles ou collectives seront proposées. Elles doivent être différentes, culturelles, sportives ou scientifiques, ludiques et de qualité.

L'enfant pourra choisir son activité dans le respect des autres et du matériel mis à sa disposition.

Les activités devront permettre aux enfants d'atteindre l'autonomie.

Les devoirs:

Il ne s'agit pas d'organiser l'aide aux devoirs. Ceci nécessite l'intervention d'un personnel spécifique. Laisser la possibilité de faire ses devoirs dans le calme tout en gardant la nécessité de laisser aux parents de contrôler et de vérifier le travail de leur(s) enfant(s).

8 LE PROJET PEDAGOGIQUE:

Il est élaboré par l'agent responsable de l'accueil périscolaire.

Ce projet doit prendre en compte les besoins de l'enfant.

Rappel: Besoins de mouvements, de sécurité physique et morale, de socialisation, d'initiation, d'éprouver une grande variété de sensations. Ces besoins répondent généralement à des besoin d'accueil (rencontre, partage avec l'adulte et les autres enfants) et de jeux classiques.

Mais il a besoin aussi de repos (importance du sommeil pour les apprentissages) de détente, de mesurer les risques, de s'intéresser au réel, d'agir sur les choses.

Ces éléments sont importants pour le développement de sa personnalité même si parfois ils dérangent l'adulte et son monde ordonné et prévoyant envers l'enfant.

Ces besoins peuvent être mal et/ou incompris de l'enfant qui touche à tout, met du désordre, casse des jouets, salit ses vêtements.

Ces enfants manifestent leurs difficultés, leur indépendance, leur créativité: ils grandissent.

D'où la nécessité pour l'adulte d'être à l'écoute de prendre en compte les besoins de chaque enfant pour l'accompagner au mieux dans ses temps de loisirs et de passer chaque étape de sa vie en se construisant et devenir un adulte.

9 CONCLUSION:

Il est impératif de prendre en compte la réalité de la journée de l'enfant. Il est en activité scolaire pendant 6 heures au minimum, en participant à des travaux dirigés, individuels ou collectifs stressants pour certains. La journée ne se termine pas à la sortie de l'école ou de l'accueil périscolaire. Tous les temps passés en compagnie des équipes pédagogiques doivent être le plus agréable pour les enfants.

Rien ne commence ni ne s'arrête aux portes de l'école.

PS: Un règlement intérieur aux restaurants scolaires et à l'accueil périscolaire sera également établi.